

Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

30 mars 2023

D 2023-005 – COMPTE DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle de spectacle et de loisirs de Mesnières-en-Bray à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 22 mars 2023.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont),

Communauté Bray Eawy : Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Maryse DUVAL (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (Commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), José BLONDÉ (commune de Gournay-en-Bray), Jean-Marc GAILLON (commune de La Haye), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray)

Assistaient également

Evelyne DETOURNAY, vice-présidente du conseil de développement

Personnes excusées

Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Céline ANCELIN (commune de Mont-Roty), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Agnès CANAYER, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Virginie LUCOT-AVRIL, Conseillère Départementale, Xavier BATUT, Député, Annie VIDAL, Députée, Pascal MARTIN, Sénateur, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, vice-Président du Conseil de développement

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 24

Délégués votants : 24

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles L. 1612-12 et L. 2121-21 du CGCT ;

Considérant la nécessité d'adopter chaque année le compte de gestion de chaque budget. A ce titre, ce même compte fait suite à la clôture de l'exercice. Il est formalisé par le comptable public de référence. Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Il comporte :

- Une **balance générale** de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité) ;
- Le **bilan comptable** de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.

Le compte de gestion est également soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion). Ce premier examen est suivi d'un second contrôle effectué par le juge des comptes. La reddition annuelle des comptes est une **charge de fonction et une obligation d'ordre public**.

Considérant la concordance entre le compte de gestion 2022 afférent au budget principal et le compte administratif 2022 afférent au budget principal,

	Résultat CA 2021	Résultat exercice 2022	Résultat CA 2022
Investissement	72 188.34 €	6 784.82 €	78 973.16 €
Fonctionnement	431 047.72 €	-22 057.61 €	408 990.11 €

Après avoir délibéré, le compte de gestion 2022 du budget principal est adopté à l'unanimité par le Comité syndical.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **04 AVR. 2023**
Et de sa publication **04 AVR. 2023**
Le Président, Eric PICARD

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

30 mars 2023

D 2023-006 – AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle de spectacle et de loisirs de Mesnières-en-Bray à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 22 mars 2023.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont),

Communauté Bray Eawy : Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Maryse DUVAL (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (Commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), José BLONDÉ (commune de Gournay-en-Bray), Jean-Marc GAILLON (commune de La Haye), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray)

Assistaient également

Evelyne DETOURNAY, vice-présidente du conseil de développement

Personnes excusées

Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Céline ANCELIN (commune de Mont-Roty), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Agnès CANAYER, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Virginie LUCOT-AVRIL, Conseillère Départementale, Xavier BATUT, Député, Annie VIDAL, Députée, Pascal MARTIN, Sénateur, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, vice-Président du Conseil de développement

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 24

Délégués votants : 24

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022 du budget principal,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022,
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2021	Virement de la SF vers la SI	Résultat de l'exercice 2022	Restes à réaliser 2022	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
INVEST	72 188.34 €		6 784.82 €	72 383.56 € 114 800.00 €	42 416.44 €	121 389.60 €
FONCT	431 047.72 €		-22 057.61 €			408 990.11 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022	408 990.11 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	408 990.11 €
Total affecté au c/1068 :	- €
REPORTS EN 2023 :	
Solde d'investissement hors restes à reprendre en 2023 en recettes du 001	79 973.16 €
Excédent de fonctionnement à reporter en 2023 en recettes du 002	408 990.11 €

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **04 AVR. 2023**
Et de sa publication **04 AVR. 2023**
Le Président, Eric PICARD

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org



Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

30 mars 2023

D 2023-007 – COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET ANNEXE PRESTATIONS DE SERVICES

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle de spectacle et de loisirs de Mesnières-en-Bray à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 22 mars 2023.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont),

Communauté Bray Eawy : Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Maryse DUVAL (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (Commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), José BLONDÉ (commune de Gournay-en-Bray), Jean-Marc GAILLON (commune de La Haye), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray)

Assistaient également

Evelyne DETOURNAY, vice-présidente du conseil de développement

Personnes excusées

Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Céline ANCELIN (commune de Mont-Roty), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Agnès CANAYER, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Virginie LUCOT-AVRIL, Conseillère Départementale, Xavier BATUT, Député, Annie VIDAL, Députée, Pascal MARTIN, Sénateur, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, vice-Président du Conseil de développement

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 24

Délégués votants : 24

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles L. 1612-12 et L. 2121-21 du CGCT ;

Considérant la nécessité d'adopter chaque année le compte de gestion de chaque budget. A ce titre, ce même compte fait suite à la clôture de l'exercice. Il est formalisé par le comptable public de référence. Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Il comporte :

- Une **balance générale** de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité) ;
- Le **bilan comptable** de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.

Le compte de gestion est également soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion). Ce premier examen est suivi d'un second contrôle effectué par le juge des comptes. La reddition annuelle des comptes est une charge de fonction et une obligation d'ordre public.

Considérant la concordance entre le compte de gestion 2022 afférent au budget annexe prestations de service et le compte administratif 2022 afférent au budget annexe prestations de service.

	Résultat CA 2021	Résultat exercice 2022	Résultat CA 2022
Investissement			
Fonctionnement	0	27 999.93 €	27 999.93 €

Après avoir délibéré, le compte de gestion 2022 relatif au budget annexe prestations de service est adopté à l'unanimité par le Comité syndical.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **04 AVR. 2023**
Et de sa publication **04 AVR. 2023**
Le Président, Eric PICARD

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org



Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

30 mars 2023

D 2023-008 – AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET ANNEXE PRESTATIONS DE SERVICES

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle de spectacle et de loisirs de Mesnières-en-Bray à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 22 mars 2023.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont),

Communauté Bray Eawy : Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Maryse DUVAL (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (Commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), José BLONDÉ (commune de Gournay-en-Bray), Jean-Marc GAILLON (commune de La Haye), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray)

Assistaient également

Evelyne DETOURNAY, vice-présidente du conseil de développement

Personnes excusées

Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Céline ANCELIN (commune de Mont-Roty), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Agnès CANAYER, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Virginie LUCOT-AVRIL, Conseillère Départementale, Xavier BATUT, Député, Annie VIDAL, Députée, Pascal MARTIN, Sénateur, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, vice-Président du Conseil de développement

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 24

Délégués votants : 24

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022 du budget annexe prestation de services,
 Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022,
 Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2021	Virement de la SF vers la SI	Résultat de l'exercice 2022	Restes à réaliser 2022	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
INVEST						
FONCT			27 999.93 €			27 999.93 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022	27 999.93 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	27 999.93 €
Total affecté au c/1068 :	- €
REPORTS EN 2023 :	
Solde d'investissement hors restes à reprendre en 2023 en recettes du 001	€
Excédent de fonctionnement à reporter en 2023 en recettes du 002	27 999.93 €

Ainsi fait et délibéré en séance,
 Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
 Le Président, Eric PICARD

Certifié exécutoire par le Président,
 Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
 Le **04 AVR. 2023**
 Et de sa publication **04 AVR. 2023**
 Le Président, Eric PICARD

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
 ET RURAL DU PAYS DE BRAY
 Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
 76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
 Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
 contact@paysdebray.org

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
 ET RURAL DU PAYS DE BRAY
 Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
 76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
 Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
 contact@paysdebray.org



Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

30 mars 2023

D 2023-009 – COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE ADS

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle de spectacle et de loisirs de Mesnières-en-Bray à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 22 mars 2023.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont),

Communauté Bray Eawy : Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Maryse DUVAL (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (Commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), José BLONDÉ (commune de Gournay-en-Bray), Jean-Marc GAILLON (commune de La Haye), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray)

Assistaient également

Evelyne DETOURNAY, vice-présidente du conseil de développement

Personnes excusées

Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Céline ANCELIN (commune de Mont-Roty), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Agnès CANAYER, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Virginie LUCOT-AVRIL, Conseillère Départementale, Xavier BATUT, Député, Annie VIDAL, Députée, Pascal MARTIN, Sénateur, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, vice-Président du Conseil de développement

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 24

Délégués votants : 24

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles L. 1612-12 et L. 2121-21 du CGCT ;

Considérant la nécessité d'adopter chaque année le compte de gestion de chaque budget. A ce titre, ce même compte fait suite à la clôture de l'exercice. Il est formalisé par le comptable public de référence. Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Il comporte :

- Une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité) ;
- Le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.

Le compte de gestion est également soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion). Ce premier examen est suivi d'un second contrôle effectué par le juge des comptes. La reddition annuelle des comptes est une charge de fonction et une obligation d'ordre public.

Considérant la concordance entre le compte de gestion 2022 afférent au budget annexe ADS et le compte administratif 2022 afférent au budget ADS.

	Résultat CA 2021	Résultat exercice 2022	Résultat CA 2022
Investissement	17 834.49 €	-8 343.74 €	9 490.75 €
Fonctionnement	24 446.13 €	-30 234.86 €	-5 788.73 €

Après avoir délibéré, le compte de gestion 2022 relatif au budget annexe ADS est adopté à l'unanimité par le Comité syndical.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **04 AVR. 2023**
Et de sa publication **04 AVR. 2023**
Le Président, Eric PICARD

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

30 mars 2023

D 2023-010 – AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET ANNEXE ADS

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle de spectacle et de loisirs de Mesnières-en-Bray à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 22 mars 2023.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont),

Communauté Bray Eawy : Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Maryse DUVAL (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (Commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), José BLONDÉ (commune de Gournay-en-Bray), Jean-Marc GAILLON (commune de La Haye), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray)

Assistaient également

Evelyne DETOURNAY, vice-présidente du conseil de développement

Personnes excusées

Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Céline ANCELIN (commune de Mont-Roty), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Agnès CANAYER, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Virginie LUCOT-AVRIL, Conseillère Départementale, Xavier BATUT, Député, Annie VIDAL, Députée, Pascal MARTIN, Sénateur, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, vice-Président du Conseil de développement

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 24

Délégués votants : 24

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022 du budget annexe ADS,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022,
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2021	Virement de la SF vers la SI	Résultat de l'exercice 2022	Restes à réaliser 2022	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
INVEST	17 834.49 €		-8 343.74 €		- €	9 490.75 €
FONCT	24 446.13 €		-30 234.86 €			-5 788.73 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022	
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	- €
Total affecté au c/1068 :	- €
REPORTS EN 2023 : Solde d'investissement hors restes à reprendre en 2023 en recettes du 001 Excédent de fonctionnement à reporter en 2023 en dépenses du 002	9 490.75 € -5 788.73 €

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **04 AVR. 2023**
Et de sa publication **04 AVR. 2023**
Le Président, Eric PICARD

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org



Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

30 mars 2023

D 2023-011 – COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle de spectacle et de loisirs de Mesnières-en-Bray à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 22 mars 2023.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont),

Communauté Bray Eawy : Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Maryse DUVAL (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (Commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), José BLONDÉ (commune de Gournay-en-Bray), Jean-Marc GAILLON (commune de La Haye), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray)

Assistaient également

Evelyne DETOURNAY, vice-présidente du conseil de développement

Personnes excusées

Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Céline ANCELIN (commune de Mont-Roty), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Agnès CANAYER, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Virginie LUCOT-AVRIL, Conseillère Départementale, Xavier BATUT, Député, Annie VIDAL, Députée, Pascal MARTIN, Sénateur, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, vice-Président du Conseil de développement

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 24

Délégués votants : 24

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 1612-12 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2121-14 et L. 2121-21 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif ;

Considérant l'avis du bureau syndical en date du 16 mars 2023.

Vue d'ensemble - section de fonctionnement

Chapitres	Libellé	Réalisé au 31/12/2022
	TOTAL DES DEPENSES	638 659,06 €
011	Charges à caractère général	105 973,70 €
012	Charges de personnel	442 648,82 €
65	Autres charges de gestion courante	29 630,25 €
66	Charges financières	2 156,83 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	58 249,46 €
	TOTAL DES RECETTES	616 601,45 €
13	Atténuations de charges	34 907,56 €
70	Produits du domaine et ventes	74 122,24 €
74	Dotations, subventions et participations	430 055,79 €
75	Produits de gestion courante	41 091,45 €
77	Produits exceptionnels	570,11 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 854,30 €

Vue d'ensemble - section d'investissement

Chapitres	Libellé	Réalisé au 31/12/2022
	TOTAL DES DEPENSES	55 690,94 €
20	Immobilisations incorporelles	19 836,64 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 854,30 €
	TOTAL DES RECETTES	62 475,76 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 226,30 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	58 249,46 €

Sous la présidence de Madame Arlette DUPUIS, Doyenne d'âge, le Comité Syndical approuve, à la majorité (le Président ne prend pas part au vote) le compte administratif 2022 relatif au budget principal par chapitre avec une présentation par fonction.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **04 AVR. 2023**
Et de sa publication **04 AVR. 2023**
Le Président, Eric PICARD

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org



Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

30 mars 2023

D 2023-012 – COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE PRESTATIONS DE SERVICES

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle de spectacle et de loisirs de Mesnières-en-Bray à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 22 mars 2023.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont),

Communauté Bray Eawy : Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Maryse DUVAL (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (Commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), José BLONDÉ (commune de Gournay-en-Bray), Jean-Marc GAILLON (commune de La Haye), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray)

Assistaient également

Evelyne DETOURNAY, vice-présidente du conseil de développement

Personnes excusées

Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Céline ANCELIN (commune de Mont-Roty), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Agnès CANAYER, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Virginie LUCOT-AVRIL, Conseillère Départementale, Xavier BATUT, Député, Annie VIDAL, Députée, Pascal MARTIN, Sénateur, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, vice-Président du Conseil de développement

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 24

Délégués votants : 24

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 1612-12 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2121-14 et L. 2121-21 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif ;

Considérant l'avis du bureau syndical en date du 16 mars 2023.

Vue d'ensemble - section de fonctionnement

Chapitres	Libellé	Réalisé au 31/12/2022
	TOTAL DES DEPENSES	99 874,04 €
011	Charges à caractère général	770,64 €
012	Charges de personnel	58013,40 €
65	Autres charges de gestion courante	41090,00 €
	TOTAL DES RECETTES	127 873,97 €
70	Produits du domaine et ventes	56830,37 €
74	Dotations, subventions et participations	71043,60 €

Sous la présidence de Madame Arlette DUPUIS, Doyenne d'âge, le Comité Syndical approuve, à la majorité (le Président ne prend pas part au vote) le compte administratif 2022 relatif au budget annexe prestation de services par chapitre avec une présentation par fonction.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **04 AVR. 2023**
Et de sa publication **04 AVR. 2023**
Le Président, Eric PICARD

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

30 mars 2023

D 2023-013 – COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE ADS

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle de spectacle et de loisirs de Mesnières-en-Bray à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 22 mars 2023.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont),

Communauté Bray Eawy : Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Maryse DUVAL (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (Commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), José BLONDÉ (commune de Gournay-en-Bray), Jean-Marc GAILLON (commune de La Haye), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray)

Assistaient également

Evelyne DETOURNAY, vice-présidente du conseil de développement

Personnes excusées

Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Céline ANCELIN (commune de Mont-Roty), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Agnès CANAYER, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Virginie LUCOT-AVRIL, Conseillère Départementale, Xavier BATUT, Député, Annie VIDAL, Députée, Pascal MARTIN, Sénateur, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, vice-Président du Conseil de développement

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 24

Délégués votants : 24

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 1612-12 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2121-14 et L. 2121-21 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif ;

Considérant l'avis du bureau syndical en date du 16 mars 2023.

Vue d'ensemble - section de fonctionnement

Chapitres	Libellé	Réalisé au 31/12/2022
	TOTAL DES DEPENSES	236 882,26 €
011	Charges à caractère général	30 788,31 €
012	Charges de personnel	194 761,30 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 612,66 €
65	Autres charges de gestion courantes	3 719,99 €
	TOTAL DES RECETTES	206 647,40 €
13	Atténuations de charges	332,22 €
74	Dotations, subventions et participations	201 592,50 €
75	Produits de gestion courante	2,68 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 720,00 €

Vue d'ensemble - section d'investissement

Chapitres	Libellé	Réalisé au 31/12/2022
	TOTAL DES DEPENSES	16 477,41 €
20	Immobilisations incorporelles	11 544,00 €
21	Immobilisations corporelles	213,41 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 720,00 €
	TOTAL DES RECETTES	8 133,67 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	521,01 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 612,66 €

Sous la présidence de Madame Arlette DUPUIS, Doyenne d'âge, le Comité Syndical approuve, à la majorité (le Président ne prend pas part au vote) le compte administratif 202 relatif au budget annexe ADS par chapitre avec une présentation par fonction.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **04 AVR. 2023**
Et de sa publication **04 AVR. 2023**
Le Président, Eric PICARD

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
TEL. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.fr

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84



Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

30 mars 2023

D 2023-014 – BUDGET 2023 DU BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle de spectacle et de loisirs de Mesnières-en-Bray à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 22 mars 2023.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont),

Communauté Bray Eawy : Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Maryse DUVAL (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (Commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), José BLONDÉ (commune de Gournay-en-Bray), Jean-Marc GAILLON (commune de La Haye), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray)

Assistaient également

Evelyne DETOURNAY, vice-présidente du conseil de développement

Personnes excusées

Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Céline ANCELIN (commune de Mont-Roty), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Agnès CANAYER, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Virginie LUCOT-AVRIL, Conseillère Départementale, Xavier BATUT, Député, Annie VIDAL, Députée, Pascal MARTIN, Sénateur, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, vice-Président du Conseil de développement

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 24

Délégués votants : 24

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 à L.1612-20 et L. 2311-1 à L. 2343-2 ;

Le budget n'est valablement adopté qu'à la majorité absolue des suffrages exprimés et que si les conditions de quorum sont respectées conformément à l'article L. 2121-17 du CGCT ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 prévoyant l'organisation obligatoire d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget pour les communes de plus de 3 500 habitants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget ;

Vu la délibération D861 du 17 février 2022 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire,

Considérant l'avis du bureau syndical du 16 mars 2023.

Vue d'ensemble - section de fonctionnement

Chapitres	Libellé	Prévision BP 2023
	TOTAL DES DEPENSES	1 066 868,77 €
011	Charges à caractère général	594 293,13 €
012	Charges de personnel	380 742,80 €
65	Autres charges de gestion courante	32 045,84 €
66	Charges financières	2 500,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	57 287,00 €
	DEPENSES DE L'EXERCICE	1 066 868,77 €
	TOTAL DES RECETTES	1 066 868,77 €
70	Produits du domaine et ventes	52 235,31 €
74	Dotations, subventions et participations	578 203,35 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 440,00 €
	RECETTES DE L'EXERCICE	657 878,66 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	408 990,11 €

Vue d'ensemble - section d'investissement

Chapitres	Libellé	Prévision BP 2023	Prévisions 2023 avec RAR
	TOTAL DES DEPENSES	184 853,60 €	257 137,16 €
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00 €	92 283,56 €
21	Immobilisations corporelles	137 413,60 €	137 413,60 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 440,00 €	27 440,00 €
	DEPENSES DE L'EXERCICE	184 853,60 €	184 853,60 €
	TOTAL DES RECETTES	142 337,16 €	257 137,16 €
001	Solde d'exécution reporté	78 973,16 €	78 973,16 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	6 077,00 €	6 077,00 €
13	Subventions d'investissement		114 800,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	57 287,00 €	57 287,00 €
	RECETTES DE L'EXERCICE	63 364,00 €	63 364,00 €

Après avoir délibéré, le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, le budget principal 2023 par chapitre et avec une présentation par fonctions.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **04 AVR. 2023**
Et de sa publication **04 AVR. 2023**
Le Président, Eric PICARD

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

30 mars 2023

D 2023-015 – BUDGET 2023 DU BUDGET ANNEXE PRESTATIONS DE SERVICES

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle de spectacle et de loisirs de Mesnières-en-Bray à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 22 mars 2023.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont),

Communauté Bray Eawy : Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Maryse DUVAL (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (Commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), José BLONDÉ (commune de Gournay-en-Bray), Jean-Marc GAILLON (commune de La Haye), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray)

Assistaient également

Evelyne DETOURNAY, vice-présidente du conseil de développement

Personnes excusées

Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Céline ANCELIN (commune de Mont-Roty), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Agnès CANAYER, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Virginie LUCOT-AVRIL, Conseillère Départementale, Xavier BATUT, Député, Annie VIDAL, Députée, Pascal MARTIN, Sénateur, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, vice-Président du Conseil de développement

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 24

Délégués votants : 24

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 à L. 1612-20 et L. 2311-1 à L. 2343-2 ;

Le budget n'est valablement adopté qu'à la majorité absolue des suffrages exprimés et que si les conditions de quorum sont respectées conformément à l'article L. 2121-17 du CGCT ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 prévoyant l'organisation obligatoire d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget pour les communes de plus de 3 500 habitants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget ;

Vu la délibération D861 du 17 février 2022 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire,

Considérant l'avis du bureau syndical du 16 mars 2023.

Vue d'ensemble - section de fonctionnement

Chapitres	Libellé	Prévisions 2023
	TOTAL DES DEPENSES	50 637,10 €
011	Charges à caractère général	34 837,10 €
012	Charges de personnel	15 800,00 €
	DEPENSES DE L'EXERCICE	50 637,10 €
	TOTAL DES RECETTES	50 637,10 €
70	Produits du domaine et ventes	16 500,90 €
74	Dotations, subventions et participations	6 136,27 €
	RECETTES DE L'EXERCICE	22 637,17 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	27 999,93 €

Après avoir délibéré, le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, le budget annexe prestations de services 2023 par chapitre et avec une présentation par fonctions.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **04 AVR. 2023**
Et de sa publication **04 AVR. 2023**
Le Président, Eric PICARD

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org



Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

30 mars 2023

D 2023-016 – BUDGET 2023 DU BUDGET ANNEXE ADS

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle de spectacle et de loisirs de Mesnières-en-Bray à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 22 mars 2023.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont),

Communauté Bray Eawy : Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventés), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Maryse DUVAL (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (Commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), José BLONDÉ (commune de Gournay-en-Bray), Jean-Marc GAILLON (commune de La Haye), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray)

Assistaient également

Evelyne DETOURNAY, vice-présidente du conseil de développement

Personnes excusées

Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Céline ANCELIN (commune de Mont-Roty), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Agnès CANAYER, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Virginie LUCOT-AVRIL, Conseillère Départementale, Xavier BATUT, Député, Annie VIDAL, Députée, Pascal MARTIN, Sénateur, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, vice-Président du Conseil de développement

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 24

Délégués votants : 24

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 à L. 1612-20 et L. 2311-1 à L. 2343-2 ;

Le budget n'est valablement adopté qu'à la majorité absolue des suffrages exprimés et que si les conditions de quorum sont respectées conformément à l'article L. 2121-17 du CGCT ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 prévoyant l'organisation obligatoire d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget pour les communes de plus de 3 500 habitants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget ;

Vu la délibération D861 du 17 février 2022 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire,

Considérant l'avis du bureau syndical du 16 mars 2023.

Vue d'ensemble - section de fonctionnement

Chapitres	Libellé	Prévisions 2023
	TOTAL DES DEPENSES	287 638,51 €
011	Charges à caractère général	41 066,00 €
012	Charges de personnel	222 207,78 €
65	Autres charges de gestion courante	5 450,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 126,00 €
	DEPENSES DE L'EXERCICE	281 849,78 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	5 788,73 €
	TOTAL DES RECETTES	287 638,51 €
13	Atténuations de charges	1 728,86 €
74	Dotations, subventions et participations	281 189,65 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 720,00 €
	RECETTES DE L'EXERCICE	287 638,51 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	

Vue d'ensemble - section d'investissement

Chapitres	Libellé	Prévisions 2023
	TOTAL DES DEPENSES	24 954,75 €
20	Immobilisations incorporelles	17 734,75 €
21	Immobilisations corporelles	2 500,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 720,00 €
	DEPENSES DE L'EXERCICE	24 954,75 €
	TOTAL DES RECETTES	24 954,75 €
001	Solde d'exécution reporté	9 490,75 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 338,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 126,00 €
	RECETTES DE L'EXERCICE	24 954,75 €

Après avoir délibéré, le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, le budget annexe ADS 2023 par chapitre et avec une présentation par fonctions.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **04 AVR. 2023**
Et de sa publication
Le Président, Eric PICARD **04 AVR. 2023**

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

30 mars 2023

D 2023-017 – TAUX DE FONGIBILITE - BUDGET PRINCIPAL - BUDGETS ANNEXES PRESTA SERVICES ET ADS

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle de spectacle et de loisirs de Mesnières-en-Bray à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 22 mars 2023.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont),

Communauté Bray Eawy : Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Maryse DUVAL (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (Commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), José BLONDÉ (commune de Gournay-en-Bray), Jean-Marc GAILLON (commune de La Haye), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray)

Assistaient également

Evelyne DETOURNAY, vice-présidente du conseil de développement

Personnes excusées

Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Céline ANCELIN (commune de Mont-Roty), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Agnès CANAYER, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Virginie LUCOT-AVRIL, Conseillère Départementale, Xavier BATUT, Député, Annie VIDAL, Députée, Pascal MARTIN, Sénateur, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, vice-Président du Conseil de développement

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 24

Délégués votants : 24

L'exécutif a désormais la faculté, s'il en est autorisé par l'assemblée délibérante, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section (à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel). Dans ce cas, le président informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical autorise, à l'unanimité, le président à procéder à compter du 1^{er} janvier 2023, pour le budget principal et les budgets annexe prestations de services et ADS, à des mouvements de crédit de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **04 AVR. 2023**
Et de sa publication **04 AVR. 2023**
Le Président, Eric PICARD

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

30 mars 2023

D 2023-018 – COTISATIONS DES EPCI – ANNEE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle de spectacle et de loisirs de Mesnières-en-Bray à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 22 mars 2023.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont),

Communauté Bray Eawy : Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Maryse DUVAL (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (Commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), José BLONDÉ (commune de Gournay-en-Bray), Jean-Marc GAILLON (commune de La Haye), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray)

Assistaient également

Evelyne DETOURNAY, vice-présidente du conseil de développement

Personnes excusées

Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Céline ANCELIN (commune de Mont-Roty), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Agnès CANAYER, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Virginie LUCOT-AVRIL, Conseillère Départementale, Xavier BATUT, Député, Annie VIDAL, Députée, Pascal MARTIN, Sénateur, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, vice-Président du Conseil de développement

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 24

Délégués votants : 24

Vu les statuts du PETR approuvés par arrêté préfectoral du 3 février 2017 et son article 15 relatifs aux ressources,

Considérant l'impulsion d'un travail collectif, à l'échelle du Pays de Bray, sur la mobilité par le PETR,

Monsieur le président propose de ne pas appliquer l'augmentation habituelle de 3% à la cotisation des communautés de communes pour l'année 2023 et de ramener la cotisation à une hauteur inférieure à celle de 2020.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité, de :

- *Supprimer la Contribution exceptionnelle Mobilité*
- *Ramener la cotisation annuelle à 4,00 € en moyenne par habitant à l'échelle du Pays de Bray, à répartir selon la population et le potentiel fiscal de chaque communauté de communes.*

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **04 AVR. 2023**
Et de sa publication **04 AVR. 2023**
Le Président, Eric PICARD

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

30 mars 2023

D 2023-019 – APPEL A PROJET – A VELO 2

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle de spectacle et de loisirs de Mesnières-en-Bray à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 22 mars 2023.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont),

Communauté Bray Eawy : Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Maryse DUVAL (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (Commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), José BLONDÉ (commune de Gournay-en-Bray), Jean-Marc GAILLON (commune de La Haye), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray)

Assistaient également

Evelyne DETOURNAY, vice-présidente du conseil de développement

Personnes excusées

Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Céline ANCELIN (commune de Mont-Roty), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Agnès CANAYER, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Virginie LUCOT-AVRIL, Conseillère Départementale, Xavier BATUT, Député, Annie VIDAL, Députée, Pascal MARTIN, Sénateur, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, vice-Président du Conseil de développement

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 24

Délégués votants : 24

Considérant le travail conduit par le PETR sur la mobilité avec les enquêtes auprès de la population, l'accompagnement des communautés de communes dans la prise de compétence AOM et les résultats des réflexions issues du Schéma Local de Déplacement

Considérant que le PETR est lauréat de l'appel à projet AVELO 2 proposé par l'ADEME : « Développer le système vélo dans les territoires - Accompagnement à la définition, l'expérimentation et l'animation de politiques cyclables »,

Considérant que ce projet, réalisé en partenariat avec les communautés de communes de Londinières, Bray Eawy et des 4 Rivières a pour ambition de développer une politique territoriale en faveur des mobilités actives.

Considérant que dans un premier temps, il s'agira d'élaborer un schéma directeur des modes actifs qui devra permettre de définir une stratégie de développement des modes actifs, d'identifier les aménagements sécurisés et adaptés au territoire à réaliser au niveau des pôles, des gares et en connexion de l'Avenue verte afin de développer la pratique des mobilités actives au quotidien,

Considérant le plan de financement pour l'APP AVELO 2 :

Action	Coût total	ADEME	LEADER	Dept 76
Schéma directeur des mobilités actives et formations	37 000 €			8 750 €
Communication	2000 €	44 268,60 €	35 728,33 €	
Frais de personnel et de structure	49 706,93 €			
TOTAL	88 746,93 €	Total : 88 746.93 €		

Considérant qu'aucun reste à charge pour le PETR n'est à prévoir dans le cadre du Schéma Directeur des mobilités,

Après avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité, de :

- Lancer le marché pour la réalisation d'un schéma directeur des mobilités actives et signer l'ensemble des pièces nécessaires au marché et au schéma ;
- Solliciter les subventions pour le financement de l'étude auprès du Département de la Seine-Maritime et de LEADER (GAL de Seine en Bray).

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le 04 AVR. 2023
Et de sa publication
Le 04 AVR. 2023
Le Président, Eric PICARD

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
78270 NEUFCHATEL EN BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org



Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

30 mars 2023

D 2023-020 – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle de spectacle et de loisirs de Mesnières-en-Bray à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 22 mars 2023.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont),

Communauté Bray Eawy : Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Maryse DUVAL (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (Commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), José BLONDÉ (commune de Gournay-en-Bray), Jean-Marc GAILLON (commune de La Haye), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray)

Assistaient également

Evelyne DETOURNAY, vice-présidente du conseil de développement

Personnes excusées

Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Céline ANCELIN (commune de Mont-Roty), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Agnès CANAYER, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Virginie LUCOT-AVRIL, Conseillère Départementale, Xavier BATUT, Député, Annie VIDAL, Députée, Pascal MARTIN, Sénateur, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, vice-Président du Conseil de développement

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 24

Délégués votants : 24

Vu La loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Considérant les délibérations modifiant le tableau des emplois en date du :

- 7 octobre 2004 (ouverture poste Technicien territorial – Agent de développement tourisme et culture),
- 9 mars 2006 (ouverture poste Adjoint Administratif 2ème classe – Agent de gestion Leader+),
- 21 février 2008 (ouverture poste Adjoint Administratif 1ère classe – Secrétaire Comptable),
- 24 juin 2008 (suppression d'un poste d'adjoint administratif 2ème classe),
- 14 décembre 2010 (Ouverture poste Ingénieur Territorial – Conseiller en Energie Partagé),
- 14 juin 2011 (augmentation du temps de travail poste Ingénieur Territorial – Conseiller en Energie Partagé),
- 20 octobre 2011 (suppression d'un poste de technicien supérieur – Agent de développement Tourisme et Culture),
- 20 octobre 2011 (ouverture du poste Adjoint Administratif 2ème classe – chargé de communication),
- 20 octobre 2011 (ouverture d'un poste Technicien Supérieur – Animateur Natura 2000),
- 19 janvier 2012 (fermeture du poste Technicien Supérieur et ouverture d'un poste d'Ingénieur Territorial – Chargée de mission Natura 2000),
- 19 janvier 2012 (fermeture du poste Technicien Supérieur et ouverture d'un poste d'Ingénieur Territorial – AD Environnement et Patrimoine),
- 19 avril 2012 (augmentation du temps de travail poste Ingénieur Territorial – Conseiller en Energie Partagé),
- 10 juillet 2012 (augmentation du temps de travail poste CAE – Communication),
- 10 juillet 2012 (ouverture de deux postes de Rédacteurs – Agent Administratif et financier Gestionnaire Leader et AD SCoT, Leader...),
- 15 novembre 2012 (fermeture du poste d'adjoint administratif 2ème classe – agent de gestion Leader),
- 27 novembre 2013 (fermeture du poste d'attaché territorial – agent de développement responsable de la structure),
- 27 novembre 2013 (fermeture du poste d'adjoint administratif 2ème classe – Tourisme et Communication),
- 27 novembre 2013 (ouverture du poste d'attaché – chargé de mission Tourisme et Communication),
- 27 novembre 2013 (fermeture du poste de rédacteur – gestionnaire des fonds Leader),
- 27 novembre 2013 (ouverture du poste d'attaché – gestionnaire des fonds Leader),
- 27 novembre 2013 (augmentation du temps de travail poste CEP),
- 13 février 2014 (fermeture du poste de rédacteur – chargé de mission SCoT/Leader),
- 13 février 2014 (ouverture du poste d'ingénieur – chargé de mission SCoT/Leader),
- 12 mars 2015 (fermeture d'un poste d'ingénieur – directrice de la structure),
- 12 mars 2015 (ouverture d'un poste d'ingénieur principal – directrice de la structure),
- 12 mars 2015 (fermeture du poste d'adjoint administratif 1ère classe – secrétaire comptable),
- 12 mars 2015 (ouverture du poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe – secrétaire comptable),
- 04 novembre 2015 (ouverture du poste de technicien – technicien agricole),
- 25 février 2016 (ouverture du poste permanent ingénieur territorial – CEP),
- 23 juin 2016 (ouverture du poste attaché territorial - chargée de mission santé),
- 23 juin 2016 (fermeture du poste d'ingénieur principal – directrice de la structure),
- 23 juin 2016 (ouverture du poste d'ingénieur en chef hors classe – directrice de la structure),
- 23 juin 2016 (fermeture du poste d'ingénieur – chargé de mission SCoT/Leader),
- 23 juin 2016 (ouverture du poste d'ingénieur principal – chargé de mission SCoT/Leader-directrice adjointe),
- 14 décembre 2016 (ouverture du poste d'ingénieur principal – instructeur contrôleur ADS),
- 14 décembre 2016 (ouverture du poste d'adjoint administratif 1ère classe – secrétariat comptabilité ADS et comptabilité PETR),
- 14 décembre 2016 (remplacement poste chargé d'attaché – chargé de mission communication tourisme et culture),
- 25 avril 2017 (fermeture emploi permanent ingénieur territorial – CEP),
- 25 avril 2017 (ouverture poste d'ingénieur territorial – CEP CDD),
- 15 juin 2017 (ouverture poste d'ingénieur principal – coordonnateur/contrôleur ADS),
- 25 octobre 2017 (fermeture poste permanent adjoint administratif principal 2ème classe – secrétaire comptable),
- 25 octobre 2017 (ouverture poste permanent adjoint administratif principal 1ère classe – secrétaire comptable),
- 14 décembre 2017 (ouverture deux postes permanent adjoint administratif – instructeurs ADS),
- 27 mars 2017 (point postes pourvus et non pourvus),
- 19 septembre 2018 (fermeture poste attaché territorial – chargé de mission communication, tourisme et culture),
- 19 septembre 2018 (ouverture poste attaché territorial - responsable pôle communication, tourisme et culture),
- 19 septembre 2018 (ouverture poste adjoint administratif – assistant communication),
- 19 septembre 2018 (fermeture poste technicien – technicien agricole),
- 19 septembre 2018 (ouverture poste ingénieur territorial – chargé de mission agro-environnement),
- 19 septembre 2018 (ouverture poste attaché territorial – chargé de mission santé, service et mobilité),
- 19 septembre 2018 (fermeture poste ingénieur territoriale – Conseiller en énergie partagé),
- 5 juin 2019 (ouverture poste d'ingénieur – chargé de mission PNIR),
- 17 juin 2019 (fermeture poste adjoint administratif 2ème classe – instructeur ADS),
- 17 juin 2019 (ouverture poste adjoint administratif principal de 2ème classe – instructeur ADS suite avancement de grade),
- 12 décembre 2019 (ouverture poste d'attaché territorial – Responsable Administratif et Financier),
- 3 mars 2020 (fermeture poste adjoint administratif – secrétaire comptable ADS et comptable PETR),
- 3 mars 2020 (fermeture poste adjoint administratif – instructeur ADS),
- 3 mars 2020 (ouverture poste adjoint administratif principal de 2ème classe – instructeur ADS)
- 15 septembre 2020 (ouverture poste adjoint administratif – instructeur ADS)
- 10 décembre 2020 (fermeture du poste d'attaché territorial – Responsable Administratif et Financier)
- 10 décembre 2020 (ouverture du poste d'adjoint administratif ou de rédacteur – Secrétaire comptable)
- 19 octobre 2021 (fermeture poste chargé de mission santé services mobilité)
- 19 octobre 2021 (ouverture poste chargé de mission mobilité)
- 19 octobre 2021 (fermeture poste chargé de mission PNIR)
- 19 octobre 2021 (ouverture poste chargé de mission filières coopération interrégionale)
- 19 octobre 2021 (contrat de projet – chargé de PAT et économie circulaire)

- 29 novembre 2022 (fermeture poste chargée de mission filières coopération interrégionale)
- 29 novembre 2022 (fermeture poste directrice adjointe responsable environnement)
- 29 novembre 2022 (ouverture poste chargé de mission agro-environnement)
- 29 novembre 2022 (fermeture poste assistant communication)
- 29 novembre 2022 (ouverture poste chargé de communication)
- 29 novembre 2022 (modification durée hebdomadaire de travail secrétaire comptable)
- 30 mars 2023 (fermeture poste ingénieur en chef hors classe – Directrice)
- 30 mars 2023 (ouverture poste attaché principal – Directeur)
- 30 mars 2023 (fermeture poste adjoint administratif principal de 2^{ème} classe - instructeur ADS)
- 30 mars 2023 (ouverture poste adjoint administratif principal de 1^{ère} classe – instructeur ADS)
- 30 mars 2023 (ouverture poste ingénieur – responsable du pôle développement durable)

Cadres d'emplois	Catégorie	Grades (si titulaire)	Fonctions	Effectif pourvu	Durée hebdomadaire de travail
Filière administrative					
Attaché	A		Directeur	1	Temps complet
Adjoint Administratif	C	AAP de 1 ^{ère} Classe	secrétaire comptable	1	Temps complet
Adjoint Administratif ou rédacteur	C ou B		secrétaire comptable	1	mi-temps
Adjoint Administratif	C	AAP de 2 ^{ème} classe	instructeur ADS	1	Temps complet
Adjoint Administratif principal 1 ^{ère} classe	C		instructeur ADS	1	Temps complet
Adjoint Administratif	C		Instructeur ADS	1	Temps complet
Adjoint Administratif	C	AA de 2 ^{ème} classe	Instructeur ADS	1	Temps complet
Rédacteur	B		Chargé de communication	1	Temps complet
Attaché	A		responsable pôle communication tourisme culture	0	Temps complet
Attaché	A		gestionnaire Leader	1	Temps complet
Attaché	A		Chargé de mission mobilité	1	Temps complet
Filière technique					
Ingénieur	A		Chargé de mission Leader	1	Temps complet
Ingénieur principal	A		responsable des actes d'urbanisme ADS	1	Temps complet
Ingénieur	A		chargé de mission agro-environnement	1	Temps complet
Ingénieur	A		chargé de mission agro-environnement	0	Temps complet
Ingénieur	A		Responsable du pôle développement durable	1	Temps complet
Ingénieur – contrat de projet	A		Chargé de mission PAT et économie circulaire	1	Temps complet

Après avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité, :

- D'approuver le tableau des emplois permanents de la collectivité à compter du 1er janvier 2023 comme suit :
- De dire que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales cours.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **04 AVR. 2023**
Et de sa publication **04 AVR. 2023**
Le Président, Eric PICARD

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org



Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

30 mars 2023

D 2023-021 – POSTE DE DIRECTION – FERMETURE POSTE INGENIEUR EN CHEF HC ET OUVERTURE POSTE
ATTACHE PRINCIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle de spectacle et de loisirs de Mesnières-en-Bray à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 22 mars 2023.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont),

Communauté Bray Fawy : Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Maryse DUVAL (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (Commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), José BLONDÉ (commune de Gournay-en-Bray), Jean-Marc GAILLON (commune de La Haye), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray)

Assistaient également

Evelyne DETOURNAY, vice-présidente du conseil de développement

Personnes excusées

Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Céline ANCELIN (commune de Mont-Roty), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Agnès CANAYER, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Virginie LUCOT-AVRIL, Conseillère Départementale, Xavier BATUT, Député, Annie VIDAL, Députée, Pascal MARTIN, Sénateur, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, vice-Président du Conseil de développement

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 24

Délégués votants : 24

Considérant la démission de la directrice en décembre 2022, embauchée sur un grade d'ingénieur en chef hors classe,

Considérant le recrutement d'un directeur en janvier 2023, embauché sur un grade d'attaché principal,

Après avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité, de :

- Fermer le poste d'ingénieur en chef hors classe
- Ouvrir un poste d'attaché principal

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **04 AVR. 2023**
Et de sa publication **04 AVR. 2023**
Le Président, Eric PICARD

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Ed Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

30 mars 2023

D 2023-022 – POSTE D'INSTRUCTEUR ADS – FERMETURE POSTE AAP2CL – OUVERTURE POSTE AAP1CL

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle de spectacle et de loisirs de Mesnières-en-Bray à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 22 mars 2023.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont),

Communauté Bray Eawy : Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Maryse DUVAL (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (Commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), José BLONDÉ (commune de Gournay-en-Bray), Jean-Marc GAILLON (commune de La Haye), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray)

Assistaient également :

Evelyne DETOURNAY, vice-présidente du conseil de développement

Personnes excusées

Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Céline ANCELIN (commune de Mont-Roty), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Agnès CANAYER, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Virginie LUCOT-AVRIL, Conseillère Départementale, Xavier BATUT, Député, Annie VIDAL, Députée, Pascal MARTIN, Sénateur, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, vice-Président du Conseil de développement

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 24

Délégués votants : 24

Considérant le renouvellement du contrat d'un instructeur des actes d'urbanisme et l'évolution de sa rémunération,

Après avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité, de :

- Fermer le poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- Ouvrir un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **04 AVR. 2023**
Et de sa publication **04 AVR. 2023**
Le Président, Eric PICARD

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

30 mars 2023

D 2023-023 – OUVERTURE POSTE RESPONSABLE DU POLE DEVELOPPEMENT DURABLE

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle de spectacle et de loisirs de Mesnières-en-Bray à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 22 mars 2023.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont),

Communauté Bray Eawy : Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Maryse DUVAL (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (Commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), José BLONDÉ (commune de Gournay-en-Bray), Jean-Marc GAILLON (commune de La Haye), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray)

Assistaient également

Evelyne DETOURNAY, vice-présidente du conseil de développement

Personnes excusées

Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Céline ANCELIN (commune de Mont-Roty), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Agnès CANAYER, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Virginie LUCOT-AVRIL, Conseillère Départementale, Xavier BATUT, Député, Annie VIDAL, Députée, Pascal MARTIN, Sénateur, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, vice-Président du Conseil de développement

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 24

Délégués votants : 24

Monsieur le président rappelle au comité syndical que, conformément à l'article L. 332-8 2° du code général de la fonction publique, un emploi permanent du niveau de la catégorie A, B ou C peut être occupé par un agent contractuel lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté.

Il précise que les besoins de la collectivité ont nécessité la création d'un emploi permanent de responsable du pôle développement durable relevant de la catégorie hiérarchique A et relevant du grade d'ingénieur par délibération en date du 30 mars 2023 à temps complet ou à temps non complet dont la durée hebdomadaire de service est fixée à 35/35^{ème} et qu'il n'est pas possible de pourvoir ce poste par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, Monsieur le président propose l'établissement d'un avenant à son contrat à durée déterminée ou indéterminée.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité, d':

- *Autoriser le recrutement d'un agent contractuel sur l'emploi permanent sur le grade de d'ingénieur territorial relevant de la catégorie hiérarchique A pour effectuer les missions de responsable du pôle développement durable à temps complet, pour une durée déterminée ou indéterminée.*
- *Inscrire la dépense correspondante au chapitre 64 article 64131 du budget primitif.*

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **04 AVR. 2023**
Et de sa publication **04 AVR. 2023**
Le Président, Eric PICARD

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

30 mars 2023

D 2023-024 – RENOUELEMENT CONTRAT POSTE CHARGE DE MISSION LEADER

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle de spectacle et de loisirs de Mesnières-en-Bray à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 22 mars 2023.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont),

Communauté Bray Eawy : Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Maryse DUVAL (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (Commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), José BLONDÉ (commune de Gournay-en-Bray), Jean-Marc GAILLON (commune de La Haye), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray)

Assistaient également

Evelyne DETOURNAY, vice-présidente du conseil de développement

Personnes excusées

Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Céline ANCELIN (commune de Mont-Roty), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Agnès CANAYER, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Virginie LUCOT-AVRIL, Conseillère Départementale, Xavier BATUT, Député, Annie VIDAL, Députée, Pascal MARTIN, Sénateur, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, vice-Président du Conseil de développement

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 24

Délégués votants : 24

Monsieur le président rappelle au comité syndical que, conformément à l'article L. 332-8 2° du code général de la fonction publique, un emploi permanent du niveau de la catégorie A, B ou C peut être occupé par un agent contractuel lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté.

Il précise que les besoins de la collectivité ont nécessité la création d'un emploi permanent de chargé de mission Leader relevant de la catégorie hiérarchique A et relevant du grade de d'ingénieur par délibération en date du 30 mars 2023 à temps complet et qu'il n'est pas possible de pourvoir ce poste par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, Monsieur le président propose l'établissement d'un contrat à durée déterminée d'une durée d'un an, renouvelable par reconduction expresse. La durée des contrats successifs ne peut excéder un total de six années. A l'issue de la période maximale de six années, le contrat ne peut être reconduit que par une décision expresse et pour une durée indéterminée, en application de l'article L. 332-9 du code général de la fonction publique.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le recrutement d'un agent contractuel sur l'emploi permanent sur le grade d'ingénieur relevant de la catégorie hiérarchique A pour effectuer les missions de chargé de mission Leader à temps complet, pour une durée déterminée d'un an ou indéterminée

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 64 article 64131 du budget primitif 2023.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **04 AVR. 2023**
Et de sa publication **04 AVR. 2023**
Le Président, Eric PICARD

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org